

## **BOURSE MARCO LIETTI**

Une bourse d'un montant de CHF 10'000.- est destinée à permettre à un étudiant de la Faculté des HEC de financer un séjour de mobilité dans une autre université.

<b>Personnes concernées</b>	Les étudiants immatriculés à l'UNIL et inscrits à la Faculté des HEC en programme de bachelor, master ou doctorat ayant des difficultés à couvrir les coûts supplémentaires engendrés par un projet de mobilité et remplissant des critères d'excellence.
<b>Montant</b>	CHF 10'000.- versé en une fois avant le départ
<b>Délai de dépôt de dossier</b>	<b>31 mai 2019</b>
<b>Conditions requises</b>	Etre officiellement retenu par le Comité de sélection de l'UNIL ou par la Commission de la mobilité de la Faculté des HEC pour participer au programme d'échange avec une des universités partenaires de l'UNIL ou de la Faculté.

### **Critères d'octroi de la bourse**

- Cette bourse est destinée à subventionner un étudiant de la Faculté des HEC confronté à des difficultés à financer les coûts supplémentaires liés à un départ en mobilité.
- Cette bourse est destinée à un étudiant remplissant des critères d'excellence académique.
- En plus du dossier de candidature pour le programme d'échange, le dossier de demande de bourse doit inclure une lettre de motivation qui explique le projet de mobilité, pourquoi la bourse est indispensable à son aboutissement, ainsi qu'un budget (coût du projet, autres sources de financement, fonds propres, ...) et le formulaire de demande d'aide financière (sans les annexes)
- Les demandes doivent être déposées au Bureau des Relations Internationales et de la Mobilité de la Faculté des HEC.
- Les décisions ne sont pas sujettes à recours.
- La bourse est versée sur présentation de l'attestation officielle de l'université d'accueil.
- L'abandon du programme d'échange occasionne la suppression de la bourse.
- En cas de retour prématuré, toute ou partie de la bourse devra être restituée.